

# Saint-Benoît

## Au Fil du Temps

### Éditorial

Chers concitoyens,

Une année s'achève et l'on parle toujours de la crise, chacun de nous est maintenant touché à des degrés divers.

C'est pour cette raison que je vais de nouveau vous parler de solidarité.

Solidarité entre nous, mais également envers nos commerçants et artisans.

Nous avons dans notre village un tissu commercial dynamique, nos commerçants sont nombreux à avoir rénové leur magasin pour mieux nous accueillir.

Soyons conscients de la chance que nous avons, comparé à d'autres villes.

Méditons cette phrase : « Nous comprenons la valeur de nos avantages que lorsque nous les avons perdus ».

C'est pourquoi je vous demande à tous de faire un effort, pour prendre plus souvent le chemin de nos boutiques, même si quelquefois la voie de la facilité nous dirige vers les grandes surfaces.

Soyons réalistes, quand nous serons plus âgés, nous serons bien contents de trouver des commerces de proximité.

Seul, je ne peux rien faire, mais tous ensemble nous pouvons faire beaucoup. Sauvons nos commerces, je compte sur vous tous.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, et en formulant mes meilleurs vœux de bonheur, de joie et de santé pour la nouvelle année.

Cordialement,

Le Maire,  
Gilbert Coutellier



## Manifestations

N° 65

### Marché de Noël à Saint-Benoît

Samedi 10 décembre, l'Union des Commerçants et Artisans de Saint-Benoît proposait, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le marché de Noël sur la Place du Martroi. Les visiteurs ont découvert des animations « spécial Noël » comme le sculpteur de ballons et de nombreux autres artisans sans oublier la buvette avec le vin chaud, les crêpes et bien sûr la présence du Père Noël. Comme chaque année, Valphonie a donné une touche musicale à cette fête joyeuse et sympathique.



### Les Vœux du Maire

Comme chaque année, la Municipalité organise la réunion traditionnelle d'échange de vœux. Celle-ci aura lieu le vendredi 6 janvier à 18h30 à la salle polyvalente, rue de Tholey.



À cette occasion, les nouveaux arrivants sont cordialement invités. Ils pourront rencontrer les responsables des associations et faire connaissance avec l'équipe municipale. Cette année, les artisans, commerçants et entrepreneurs de la commune sont cordialement conviés à ce rendez-vous.



## infos pratiques



**Pays forêt d'Orléans Val de Loire :**

**Un Pays tout en action.**

Les élus des 33 communes poursuivent leur volonté de développer le territoire au quotidien. Ainsi avec l'aide des différents programmes européens (LEADER), national (PER), régional les collectivités investissent pour apporter davantage d'emplois, de solidarité et de qualité de vie à chacun d'entre vous.

Pendant 4 ans, les actions issues du contrat régional du Pays Forêt d'Orléans-Val de Loire ont renforcé les services aux habitants et ont permis l'amélioration de leur cadre de vie.

Aujourd'hui, afin de construire son nouveau contrat régional, le Pays Forêt d'Orléans-Val de Loire s'oriente dans une démarche d'agenda 21. L'ensemble des projets sont pensés et réalisés dans une préoccupation de développement durable. Le fil conducteur est basé sur les 3 piliers : l'économie, le social et l'environnement sans oublier la participation des acteurs et de la population. Vous pouvez nous contacter pour nous faire part de votre vision du territoire et réfléchir à des actions pour l'avenir.

Dans le domaine du tourisme, un schéma cyclotouristique est à l'étude, il permet de réaliser des itinéraires parcourant les magnifiques paysages forestiers et ligériens.

Avis aux entrepreneurs, l'opération ORAC se poursuit pour aider les commerçants et les artisans à concrétiser leurs projets.

Pour des informations complètes sur les actions du programme LEADER, des émissions de radio téléchargeables sur le site du GAL [www.foretorleans-loire-sologne.com](http://www.foretorleans-loire-sologne.com) vous donneront des idées pour des projets exemplaires sur l'eau et le bois.

Cette année, pour la première fois, le Pays a organisé une manifestation le 4 septembre 2011, "un DIMANCHE en forêt" à l'étang de la Vallée à Combreux, et beaucoup d'entre vous ont profité des randonnées à thème, des dégustations de produits locaux, des animations théâtrales... Une expérience à renouveler...

Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet du Pays : [www.loire-et-foret.com](http://www.loire-et-foret.com).



« Un DIMANCHE en forêt » à l'étang de la Vallée à Combreux.

Le Président

## FRANCE ALZHEIMER

L'association FRANCE ALZHEIMER a pour mission d'apporter aide et soutien aux familles. Pour cela, elle organise des groupes de rencontre pour les aidants familiaux que sont les conjoints ou les enfants de malade.

Les réunions permettent d'échanger sur les problèmes vécus aux côtés d'une personne malade d'Alzheimer. Ces rencontres veulent lutter contre l'isolement et favoriser les relations d'entraide. Les échanges dans le groupe aident à comprendre au fur et à mesure l'évolution de la maladie pour accompagner au mieux la personne malade.

Aussi, FRANCE ALZHEIMER LOIRET a mis en place un groupe de parole sur le secteur de Sully-sur-Loire. Il est animé par une psychologue formée à la maladie d'Alzheimer.

Une rencontre par mois est organisée à l'Hôpital de Sully-sur-Loire, prochaines dates : 17/01/12, 14/02/12 et 20/03/12.

Renseignements ou inscriptions au 02 38 59 91 73 ou au 02 38 35 76 30.

## DON DU SANG

**Besoin important !**

Venez nombreux à la salle des Fêtes le **vendredi 24 février 2012 de 16h à 19h.**



## DERNIER RAPPEL

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales ont jusqu'au 31 décembre 2011 dernier délai pour s'inscrire sur les listes électorales. (Se munir d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

Prochaines élections :

- Présidentielles : le 22 avril et le 6 mai 2012.

- Législatives : les 10 et 17 juin 2012.

## BIENVENUE À...

Valérie LAPORTE  
Esthéticienne à domicile  
Tél : 06 21 48 73 87

## CANTINE SCOLAIRE NOUVEAU : PAIEMENT PAR INTERNET

La commune de Saint-Benoît-sur-Loire et la Trésorerie de Sully-sur-Loire ont signé conjointement une convention afin de proposer le **paiement des factures de cantine scolaire par Internet. Ce nouveau service (TIPI), sera mis en application à partir des factures de janvier 2012.**

A cet effet, il suffira de vous munir : de votre facture et de votre carte bleue.

Après vous être connecté au site indiqué sur la facture, vous procéderez au paiement en quelques clics sur votre ordinateur au moyen d'une transaction sécurisée.

Les références à indiquer lors de votre paiement seront précisées sur la facture.

Un reçu de paiement vous sera adressé par courriel à la fin de votre transaction.

**Ce moyen de paiement est gratuit.** (vous pourrez bien sûr continuer à régler en espèces ou par chèque au guichet de la Trésorerie ou en mairie).

Très prochainement, ce service vous sera offert pour le règlement de l'eau.

Nous espérons que ce nouveau moyen de paiement mis à votre disposition retiendra votre attention.

La Trésorerie de Sully-sur-Loire

## CANTINE SCOLAIRE NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2012

Catégorie	Tarif	Montant
Repas pris par les enfants du primaire mangeant régulièrement tous les jours	N° 1	3,10 €
Repas servis aux enfants du collège Saint-Joseph domiciliés à Saint-Benoît-sur-Loire	N° 2	3,41 €
Repas servis aux enseignants et aux stagiaires	N° 3	5,78 €
Repas exceptionnels concernant les enfants prenant des repas occasionnels	N° 4	3,69 €
Repas servis à compter du 4 <sup>ème</sup> enfant	N° 5	1,55 €

## infos pratiques (suite)

### L'Allocation Journalière de Présence Parentale



Connaissez-vous l'Allocation Journalière de Présence Parentale ? (AJPP)

Elle vous concerne :

- si votre enfant à charge a moins de 20 ans,
- s'il est gravement malade, accidenté ou handicapé,
- si vous cessez ponctuellement votre activité professionnelle ou votre recherche d'emploi pour vous occuper de votre enfant.

Vous devez fournir un certificat médical attestant de soins contraignants et la nécessité de votre présence auprès de lui.

C'est le médecin conseil de l'assurance maladie dont dépend votre enfant qui donne son avis.

Le montant de cette allocation varie en fonction de votre situation personnelle.

Pour en faire la demande adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales, Tél. : 0810 25 45 10 ou téléchargez l'imprimé sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Connaissez-vous le RSA activité ?

C'est un complément de revenus versé aux personnes qui travaillent ou qui reprennent un emploi dont les ressources sont faibles.

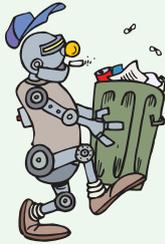
Célibataire ou en couple, avec ou sans enfant... le montant du RSA est adapté à votre situation et vous apporte un complément de revenus.

Pour en savoir plus faites le test RSA sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), ou adressez-vous à votre Caisse d'Allocations Familiales 0810 25 45 10.



### Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.



L'article 3 de la loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets permet à l'autorité titulaire du pouvoir de police (Maire ou Préfet) d'assurer d'office l'élimination des déchets aux frais du responsable, au cas où des déchets sont abandonnés, déposés ou traités contrairement aux prescriptions de la loi et des règlements pris pour son application.

### Travaux de Voirie

Fin novembre, l'entreprise VAUVELLE a réalisé la réfection de la voirie rue de Beaumont et Chemin du Cas Rouge.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension et leur patience face aux désagréments occasionnés par ces travaux.



## AGENDA

### Janvier:

- Jeudi 5** > Galette des Rois « Biaudes et Calines » – Salle des Fêtes
- Vendredi 6** > Échange de Vœux – Salle polyvalente
- Dimanche 8** > Arbre de Noël « Football » – Salle des Fêtes
- Mercredi 11** > Assemblée générale « Gym pour Tous » – Salle des Fêtes
- Mercredi 11** > Galette des Rois « Basket » – Salle du Basket (18h)
- Dimanche 15** > Galette des Rois « ACPG-CATM » – Salle polyvalente
- Samedi 21** > Galette des Rois et Assemblée générale « Amicale des Retraités » – salle polyvalente
- Dimanche 22** > Loto APE « Ecoles publiques » - Salle polyvalente
- Vendredi 27** > Assemblée Générale « Valphonie » à Bray-en-Val
- Vendredi 27** > Assemblée Générale « Familles Rurales » – Salle des Fêtes
- Dimanche 29** > Concert de la galette « Valphonie » – Salle polyvalente

### Février:

- Samedi 4** > Assemblée générale « ULM » - Salle des Fêtes
- Samedi 11** > Stage de danse et bal à l'ancienne « Biaudes et Calines » - Salle polyvalente

- Samedi 11** > Soirée théâtrale organisée par le Comité des Fêtes – Salle des Fêtes
- Dimanche 12** > Matinée théâtrale organisée par le Comité des Fêtes – Salle des Fêtes
- Samedi 18** > Soirée dansante « Attelages du Marais » - Salle polyvalente
- Samedi 18** > Stage de tango « Ecole de Musique » - Salle des Fêtes
- Vendredi 24** > Don du sang – Salle des Fêtes

### Mars:

- Vendredi 16** > Spectacle « Biaudes et Calines » - Salle des Fêtes
- Samedi 24** > Stage de tango « École de Musique » – Salle des Fêtes
- Samedi 24** > Carnaval des Écoles – Salle des Fêtes
- Samedi 24** > Portes ouvertes École Sainte-Marie et Collège Saint-Joseph
- Samedi 24** > Repas et thé dansant « Amicale des Retraités – Salle polyvalente
- Samedi 24** > Repas des familles à la Maison de Retraite
- Dimanche 25** > Loto du Football – Salle polyvalente
- Samedi 31** > Loto APEL du collège Saint-Joseph - Salle polyvalente

## INAUGURATION DE L'ITINÉRAIRE DE LA LOIRE A VÉLO ENTRE SULLY-SUR-LOIRE ET CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

Le 7 octobre 2011, M. DOLIGE, le Président du Conseil Général a inauguré, en compagnie de M. BONNEAU, Président du Conseil Régional, de M. CARDOUX, Sénateur et Vice-Président du Conseil Général, M. de Ganay Vice-Président du Conseil Général, M. Coutellier, Maire de Saint-Benoît-sur-Loire, l'itinéraire "Loire à Vélo" entre Sully-sur-Loire et Châteauneuf-sur-Loire, au Hameau du Port.

Le projet "Loire à vélo" vise à relier Cuffy (près de Nevers) à Saint-Brévin-Les-Pins (Loire-Atlantique), afin de permettre une découverte du patrimoine du Val-de-Loire.

Dans le Loiret, le Département est maître d'ouvrage d'environ 150 kilomètres entre Tavers et Mareau-aux-Prés et entre Sandillon et Beaulieu-sur-Loire. Le coût de l'opération avoisine les 8 millions d'Euros HT dont environ 6 millions HT sont consacrés aux travaux, financés à hauteur de 60 % par la Région Centre.

Les travaux entre Sandillon et Châteauneuf-sur-Loire ont principalement consisté en une reprise du revêtement de la levée de Loire, la pose de panneaux de jalonnement, la réalisation d'aires de repos, et quelques aménagements de sécurité.



### LES ANCIENS COMBATTANTS

Malgré le temps humide et le brouillard, de nombreuses personnes s'étaient rassemblées devant le Monument aux Morts pour la commémoration du 11 novembre. Cette année, nous avons eu le privilège d'avoir la présence d'un piquet d'honneur en armes du 12<sup>ème</sup> régiment de cuirassiers d'Olivet à la cérémonie. Celui-ci a effectué, à des fins d'entraînements un exercice en terrain civil dans la région du 7 au 11 novembre.

Après le défilé emmené par Valphonie et les pompiers de Saint-Benoît, ce fut le traditionnel dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi des discours officiels. Un vin d'honneur à la salle des Fêtes, a permis à la population de dialoguer avec les militaires du 12<sup>ème</sup> régiment.



### Un nouveau tracteur aux Services Techniques

Les Ateliers communaux sont équipés, depuis la fin du mois d'octobre, d'un nouveau tracteur de marque NEW HOLLAND en remplacement de deux anciens tracteurs et dans un souci de rationalisation du matériel.



### VOYAGE A FRIBOURG EN BRISGAU DU COMITÉ DE JUMELAGE

Du 2 au 4 décembre dernier, les membres du Comité de Jumelage « Saint-Benoît-sur-Loire – Tholey » ont participé à un voyage à Fribourg en Brisgau pour découvrir l'un des marchés de Noël le plus typique et le plus populaire d'Allemagne.

Avec ses 125 stands disposés en plein cœur du centre historique spécialement illuminé, le marché de Noël de Fribourg émerveille par l'incroyable diversité des artisanats d'art traditionnels de la région, comme le verre soufflé ou les jouets en bois aux couleurs vives, sans oublier les senteurs alléchantes de vin chaud, de saucisses grillées, de pains d'épices au miel et de marrons chauds.

### UN VIDE-GRENIERS PLUVIEUX

Malgré la pluie, le 11 septembre dernier, une centaine d'exposants ont participé au vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes présidé par Pascal MARCHAND. En parallèle au vide-greniers, le forum des associations n'a, quant à lui, pas attiré les visiteurs malgré la motivation et le dynamisme des associations présentes.



#### RECTIFICATIF PHOTO

Dans le numéro précédent du bulletin, la photo illustrant l'article sur la Fête des Voisins de la rue du Port et la rue des Gabelles correspondait à un autre quartier. Nous nous excusons auprès des habitants et vous prions de trouver la bonne photo ci-dessous.



## COMITÉ DES FÊTES

En avant toute,

On appareille pour une nouvelle année de festivités ! Pour proposer un programme de manifestations attractif et toujours plus riche, **le Comité des Fêtes a besoin de renforcer ses équipes.**

Nous cherchons des bénévoles :

- pour impliquer activement des hommes ou femmes de tous les horizons dans la vie de l'association et celle de la commune,
- pour répartir les tâches à accomplir entre un maximum de personnes,
- pour apporter un soutien aux bénévoles et groupes de bénévoles dans leurs missions.

### Bénévole, pourquoi pas vous ?

Au sein de notre association, chacun a la possibilité de s'impliquer à tous les niveaux selon ses compétences, selon ses vœux ou affinités personnelles.

Les domaines où peuvent s'exprimer les talents individuels sont nombreux : l'accueil et l'encadrement des exposants, le montage, le démontage, l'animation, l'organisation de manifestations nouvelles ou existantes, le soutien informatique, la recherche de partenariats, les missions de communication, la relation presse, mais aussi le secrétariat, la trésorerie, la gestion, etc.

Chacun pourra trouver du sens, de l'utilité, du plaisir et un panel de missions en nous rejoignant.

### Qui sommes-nous ?

A ce jour le Comité des Fêtes compte dans ses rangs 22 membres. Les manifestations prévues au calendrier 2012 :

- Week-end Théâtre les 11 et 12 février.
- Brocante le 22 avril.
- Feux de la Saint-Jean le 30 juin.
- Vide-greniers et Salon des passionnés le 9 septembre.

### Avantages pour vous et pour le Comité :

Contribuer au succès des manifestations actuelles ou futures, au renforcement de l'esprit communautaire, au divertissement. Mettre à profit vos habiletés et connaissances, apprendre de nouvelles choses, travailler avec d'autres et s'amuser.

**Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement en savoir plus, vous pouvez contacter Annick (02 38 35 74 52) ou Pascal (06 26 56 56 24) ou tout autre membre du Comité de votre connaissance.**

Le Président



## La parole est donnée à ...

### Le métier d'architecte par Alain BOUTROUX architecte DPLG à Saint-Benoit-sur-Loire

#### Qui est-il ?

**Sa formation :** il est formé par l'une des écoles d'État (DPLG: diplômé par le Gouvernement).

**Connaissances :** Urbanisme, Technicité du bâtiment, Art de construire, Histoire de l'architecture et des Arts, Économie, Sociologie et cadre de vie, Droit de la construction...

**Qualités attendues :** ouverture d'esprit, écouter et suggérer, neutralité de penser, perspicacité et clairvoyance, rigueur et anticipation, visionnaire, référent et animateur d'équipe...

#### Son rôle :

- Acteur de l'aménagement du territoire, **il conçoit et réalise le Bâti.** Il est au service de **la collectivité** comme du **particulier.** Il respecte une déontologie professionnelle.

- Lien entre le client (commanditaire/maître d'ouvrage) et les administrations telles que "l'Architecte des Bâtiments de France (SDAP), l'accessibilité des handicapés (DDT), la sécurité incendie (SDISS), l'assainissement (DDASS), les collectivités territoriales, mairie... mais aussi les bureaux d'ingénierie, les entrepreneurs, fabricants et fournisseurs...

- Traduire les idées en un projet graphique (plans en 2 et 3 dimensions), avec prescriptions techniques, coût et délai d'exécution.

- Concevoir en privilégiant :

- Le vécu des usagers, leur confort et épanouissement.
- La qualité de composition, d'organisation, de fonctionnalité, d'expression des espaces et volumes.
- La solidité du bâtiment, l'utilisation de matériau recyclable, d'énergie renouvelable...

- La pérennité de la réalisation avec un faible coût de maintenance.

- S'entourer d'une équipe de partenaires, dont les entrepreneurs et artisans et leur savoir-faire.

- Réussir la meilleure réalisation à partir de la juste synthèse des paramètres et contraintes.

- Procurer l'entière satisfaction du maître d'ouvrage (client) avec un **"Projet sur mesure"**.

#### Que fait-il ? Ses actions,

##### l'acte de "bâtir"

- La construction neuve, l'extension, la réhabilitation de patrimoine ancien.

- Édifices publics ou privés (enseignement, socioculturel...), professionnel, industriel, commercial, santé...

- L'habitat individuel ou collectif/social.

- L'adaptation au paysage (parking, rue, placette, cheminement) jusqu'aux ambiances intérieures de locaux **l'acte de "Conseil"** et **"d'Expertise"** choix d'un patrimoine / diagnostic et estimation de travaux, interprétation de règlement administratif et technique, suggestion d'aménagement, résolution par contact direct de compétence (ABF...), recherche d'entreprise fiable, etc.

#### Pourquoi lui faire appel ?

Tout acte de bâtir, modeste ou important, est une grande décision dans la vie de chacun, qu'il soit un particulier ou un représentant d'une collectivité, car le résultat traite de :

**"visuel"** : il modèle le paysage et inscrit l'objet d'une manière pérenne dans le temps.

**"vécu"** : il concourt à l'appréciation des espaces et ambiances.

**"financier"** il maîtrise un budget donné pour un résultat optimal.

On mesure le champ d'action de l'architecte en tant que **"homme de l'Art"** garant du patrimoine architectural et environnemental, **"homme de terrain"** dirigeant de chantier et **technicien/comptable**, dans l'enjeu financier.



#### Quelle place en ruralité ?

L'architecte a le choix d'agir dans des contextes différents. S'il exerce en ruralité, c'est par conviction d'appartenir au maillage socio-économique et d'apporter une compétence de proximité. Agir dans un rayon de 50 km reste l'idéal d'efficacité... et preuve écologique. Y vivre, de surcroît, c'est affiner ses connaissances pour mieux répondre aux attentes de la population.



# Écoles publiques

Écoles	Enseignants – Classes	Effectifs	ATSEM ou intervenants ATSEM
École Élémentaire des Petits 13, Place du Grand Arcis  Directrice : Mme SAINSON	M <sup>me</sup> Cécile SAINSON Petite section et moyenne section	28 20 petites sections 8 moyennes sections	M <sup>me</sup> Stéphanie DUFOURD  M <sup>me</sup> Pascale GIDOIN  M <sup>me</sup> Sandrine MOREAU
	M <sup>me</sup> Sylvie NADAUD Moyenne section et grande section	29 14 moyennes sections 15 grandes sections	
	M <sup>me</sup> Estelle DUPUY Grande section et CP	25 10 grandes sections 15 CP	
École Publique des Grands 4, rue de Tholey  Directrice : M <sup>me</sup> KERMANAC'H	M <sup>me</sup> Evelyne PALLIER CP / CE 1	26 9 CP 17 CE1	Intervenante :  M <sup>me</sup> Aurélie PERRON  En éducation musicale
	M <sup>me</sup> Maud TROUVÉ CE1 / CE2	27 7 CE1 20 CE2	
	M <sup>me</sup> Cyprienne DUBARD CM 1 / CM2	28 12 CM1 16 CM2	
	M <sup>me</sup> Stéphanie KERMANAC'H CM1 / CM2	29 12 CM1 17 CM2	

R.A.S.E.D. (Réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté)

- Enseignante spécialisée, option E : M<sup>me</sup> Nadège MOREAU.
- Psychologue scolaire : M<sup>me</sup> Véronique BUTET.

Soit un total de 192 élèves.

## École Sainte-Marie

Directrice : Mme Armelle GUIRLET

Classes	Enseignantes	Effectifs
⇔ Cycle I : TPS /PS /MS/GS	M <sup>me</sup> PELLETIER	25
⇔ Cycle II : CP/CE1	M <sup>me</sup> GUIRLET – M <sup>lle</sup> BEOIR	20
⇔ Cycle III : CE2 /CM1 /CM2	M <sup>lle</sup> LABBÉ	21

Soit un total  
de  
66 élèves.

Réseau d'aide : EAS (Équipe d'Adaptation Scolaire) :

- ⇔ Enseignante spécialisée : option E : M<sup>me</sup> LE FOURN.
- ⇔ Psychologie scolaire : M<sup>me</sup> BRETHÉ.

Intervenants :

- ⇔ M<sup>me</sup> GUEQUIERE : musique. ⇔ M<sup>me</sup> QUENEAU : anglais en cycle III.

Personnel non enseignant :

- ⇔ M<sup>lle</sup> GODSMET : employée de collectivité.
- ⇔ M<sup>me</sup> NAVARRE : assistante maternelle.

## Collège Saint-Joseph

Directeur : Mr Patrick CHERY

Le collège Saint-Joseph compte 215 élèves pour l'année scolaire 2011-2012 dont 57 enfants de Saint-Benoît-sur-Loire.

Les effectifs par niveau sont les suivants :

- ⇔ Classes de 6<sup>ème</sup> : 61 élèves. ⇔ Classes de 4<sup>ème</sup> : 59 élèves.
- ⇔ Classes de 5<sup>ème</sup> : 56 élèves. ⇔ Classes de 3<sup>ème</sup> : 39 élèves.

Les cours sont assurés par : Mme Séverine ALLEGRIS, Mr Jérôme BESOGNET, Mme Catherine BLANCHARD, Mr Patrick CHERY, Mr Nicolas CHEVALLIER, Mme Catherine COQUELET, Mme Jacqueline DELAGE, Mr Dominique DUPLAN, Mme Christelle FLEURY, Mme Anne-Marie FREMONT, Mlle Julie JACQUET, Mme Cornélia JESCHEK, Mr Mathieu LABARRE, Mme Laurence LEDU, Mr Emmanuel NINITTE, Mme Danièle PHILIPPE, Mme QUENEAU Julie, Mme Marie-Ange ROBINET.

Le personnel d'administration et de service est :

Mme Charlotte FIN, Mme Sandra GOYARD suppléée par Mme Angélique PESTAT, Mme Marie-Adrienne LALOUE, Mme Nathalie LEMAIRE, Mme Béatrice LESNIKOWSKI, Mlle Murielle MARTIN, Mr Eric PERNIN, Mme Corinne VOISIN.

Les bénévoles qui interviennent au collège sont :

M<sup>me</sup> DORMEAU, M<sup>me</sup> SENE.

L'animation de la Pastorale Scolaire est assurée par :

Mme Catherine COQUELET ayant pour adjointe Mme DORMEAU. La composition de l'équipe pastorale est la suivante : Mme Catherine COQUELET, Mr Patrick CHERY, Mme Marielle SENE.

Portes ouvertes le samedi 24 mars 2012 après-midi.

# Maisons Fleuries

## 1<sup>ère</sup> catégorie A > Maisons fleuries avec jardin très visible de la rue, type très fleuri :

- 1<sup>er</sup> Prix : Mr Mme Joël MAHY  
2<sup>ème</sup> Prix : Mr Mme Michel COMITTE  
2<sup>ème</sup> Prix ex-æquo : Mr Mme Jean-François BUISSON  
3<sup>ème</sup> Prix : Mr Claude CAVERT  
3<sup>ème</sup> Prix ex-æquo : Mr Mme MARCHAND Gérard  
4<sup>ème</sup> Prix : Mr Mme QUELIN Michel



## 1<sup>ère</sup> catégorie B > Maisons avec jardin très visible de la rue, type paysager :

- 1<sup>er</sup> Prix : Mr Mme Claude DELAS  
2<sup>ème</sup> Prix : Mr Mme Jean-Pierre DELAS

## 3<sup>ème</sup> catégorie > Maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique :

- 1<sup>er</sup> Prix : Mr Mme Jean-Pierre MAROIS  
2<sup>ème</sup> Prix : Mr Mme Jean-Claude VIEUGUÉ  
3<sup>ème</sup> Prix : Mr Mme Marcel MARCHAND

## 4<sup>ème</sup> catégorie > Maisons n'entrant pas dans les 3 catégories précédentes et ayant de ce fait des possibilités limitées de fleurissement :

- 2<sup>ème</sup> Prix : Mme Georgette RENARD

## 7<sup>ème</sup> catégorie > Professionnels de l'horticulture (ou similaires) salariés ou chefs d'entreprises, agents de collectivités, etc :

- 2<sup>ème</sup> Prix : Mr Mme Dominique BAUDET

## Hors concours :

- 1<sup>er</sup> Prix : Mr Mme Jean-Pierre LEBRUN



Remise des prix de fleurissement aux lauréats le 19 novembre dernier à la salle des Fêtes.

**Félicitations aux lauréats et aux 52 personnes qui ont obtenu les encouragements du jury.**

## État Civil

### NAISSANCES

Zoa BOURASSIN née le 28 août  
Hélory VANBERSEL né le 13 septembre  
Tristan FONTRIER né le 16 septembre  
Lysandre DEJAEGHER né le 21 septembre  
Louisa-Lys PY née le 11 octobre

### MARIAGES

Cécile THIERRY et Jacques SITBON  
le 15 octobre

### DÉCÈS

Raymond BURETTE le 3 septembre à Orléans  
Daniel VILLE le 24 septembre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Léone RIVIERE veuve SERVANT le 30 septembre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Andréa BOUTROUX veuve GIRAULT le 2 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Jeannine BOVIS le 15 octobre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Andrée DAGUET veuve BIDAULT le 19 octobre à Sully-sur-Loire  
Lucienne CHEVALLIER veuve TORLET le 23 octobre à Meung-sur-Loire  
Raymonde MICHAULT veuve BOURSIN le 1er novembre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Lucienne BOURSIN veuve BERTHEAU le 24 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Robert LEBRUN le 24 novembre à Saint-Benoît-sur-Loire  
Lucien GAUDRY le 3 décembre à Sully-sur-Loire



## LES GRANDS BOULEVERSEMENTS DU 19<sup>ème</sup> SIÈCLE

### 2) la fin de la Marine de Loire (suite de l'article du bulletin municipal n° 63).

Qui n'a jamais rêvé, flânant sur les rives du « beau Fleuve inutile » cher à Maurice Genevoix, de voir apparaître au détour d'une courbe la grande voile carrée d'un chaland lourdement chargé et d'entendre au loin les chants de ces « Mariniers d'loup, Mariniers d'chien » qui l'ont sillonné pendant des siècles ! Le succès grandissant d'une manifestation comme le « Festival de Loire » sur les quais d'Orléans (650.000 visiteurs en 5 jours en 2011) en est une preuve.

Bien sûr, derrière ce folklore, il y avait un métier rude, difficile, dangereux, qui se transmettait de père en fils et était indispensable à l'activité économique du Pays.

En 1559, un édit du roi François II déclarait « la rivière de Loire étant le plus grand Fleuve et le plus important du Royaume fait la meilleure partie du commerce de la France » Avec son réseau d'affluents et plus tard de canaux elle reliait la Méditerranée à la Région Parisienne, l'Est à l'Ouest et, par le Port de Nantes, jusqu'aux Antilles et aux Amériques. C'est par la Loire qu'en 1781 furent acheminés à Nantes 70.000 fusils manufacturés à St-Etienne et destinés aux armées de Rochambeau combattant en Amérique pendant la Guerre d'Indépendance. Orléans était une « plaque tournante » majeure de ce vaste trafic. En 1663, Jean de la Fontaine, écrivant à sa femme, comparait le Port d'Orléans au Port de Constantinople. En 1838, par temps favorable, on pouvait voir passer 200 bateaux en 2 jours sous les ponts d'Orléans.

Notre petit Port de Saint-Benoît était bien modeste en comparaison. Un document des Ponts et Chaussées, Service spécial de la Loire, datant de 1849, nous donne l'emplacement des 22 Ports sur les rives de la Loire (droite et

gauche) de Saint-Firmin à Sandillon. Saint-Benoît est le 16<sup>ème</sup> avec une superficie de 10 ares, établi vers 1672 et servant au dépôt de bois à brûler et de marchandises pour l'approvisionnement de la Commune. Aucun droit de dépôt n'est exigé. Il est à cette époque Propriété de l'État (certains étaient la propriété de la Commune ou de particuliers). Il servait également à l'écoulement de la production vinicole.

C'était un port naturel, formé par l'action combinée de l'eau, du sable et du vent, auquel les hommes ajoutèrent par la suite perrés, escaliers, cale à bateaux (dite « cale-abreuvoir » car elle permettait au bétail d'aller s'abreuver) et chemin de halage : à partir d'Orléans, l'eau étant moins profonde et le vent moins favorable à la navigation à voile, les bateaux « à la remonte » devaient être halés par des attelages de bétail ou à « col d'homme ».

On dit qu'il était actif dès l'époque gallo-romaine ; plus tard, il vit passer les pierres d'Apremont pour la construction de la Basilique ainsi que pour la Cathédrale d'Orléans et d'autres monuments.

Malgré les efforts faits pour la modernisation de la navigation avec les bateaux à moteur type « Inexplosible », et les projets d'aménagement du cours du Fleuve, la Marine de Loire, pourtant à son apogée, allait disparaître progressivement dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> Siècle et entraîner la disparition des nombreux métiers qui en dépendaient.

On connaît la raison majeure : développement du chemin de fer et, dans une moindre mesure, d'un réseau routier carrossable et entretenu. La ligne Paris-Orléans fût inaugurée en

1843, Orléans-Tours en 1846 et Orléans-Gien seulement en 1873.

Toutefois, en 1896, on reparlait d'un projet de « voie navigable Nantes-Orléans et prolongements », considérant que le chemin de fer répondait aux exigences de rapidité et de régularité mais pas suffisamment aux conditions de bon marché. Dans sa séance du 12 novembre 1896, le Conseil Municipal avait émis le vœu « que le Gouvernement veuille bien, dans le plus bref délai se préoccuper de faire établir le projet d'une voie navigable Nantes-Orléans et prolongements, répondant aux exigences actuelles des transports fluviaux... »

On est donc surpris de découvrir que, dès 1867, un projet de « dérivation des eaux de la Loire sur Paris » appelé « canal de Beauce » était remis au Ministère des Travaux Publics. Dans sa séance du 7.11.1867 le Conseil Municipal en appuyait l'exécution à l'unanimité ! Il n'en était heureusement pas de même dans les autres communes riveraines qui s'opposèrent fermement à ce projet qui fût abandonné... pour renaître de ses cendres en 1901 sous forme d'un projet de « captage des eaux du Val d'Orléans en vue de l'alimentation de la Ville de Paris ». Soumis au Conseil municipal le 14 mars 1901 lors d'une séance très argumentée il fût repoussé avec véhémence. On devait pourtant en reparler dans les années 1960, toujours sans succès... Le dernier « Fleuve sauvage d'Europe » est maintenant protégé par le classement au « Patrimoine Mondial de l'UNESCO » d'une grande partie de sa Vallée. Les heures glorieuses de la Marine de Loire revivent dans les musées, expositions, et dans les nombreux livres qui lui sont consacrés.